

FRANÇAIS

Langage oral : le débat réglé

COMPOSANTE(S) DU SOCLE COMMUN

- D1-1 | Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral
- D3 | La formation de la personne et du citoyen

Préambule : l'oral à apprendre

Le programme de français de cycle 2 met l'accent sur l'importance du langage oral en rappelant, qu'au cycle 2, oral et écrit sont en décalage important mais sont aussi très liés. Les compétences acquises en langage oral sont en effet essentielles pour maîtriser l'écrit.

L'oral fait l'objet de séances d'enseignement spécifiques :

« L'attention du professeur portée à la qualité et à l'efficacité du langage oral des élèves et aux interactions verbales reste soutenue en toute occasion durant le cycle. Son rôle, comme garant de l'efficacité des échanges en les régulant reste important tout au long du cycle, les élèves ayant besoin d'un guidage pour apprendre à débattre. Développer la maîtrise de l'oral suppose d'accepter essais et erreurs dans le cadre d'une approche organisée qui permette d'apprendre à produire des discours variés, adaptés et compréhensibles permettant à chacun de conquérir un langage plus élaboré » [programme de cycle 2, 2015].

Le programme d'enseignement de 2015 souligne également l'importance de l'oral pour construire des liens entre les différents enseignements.

Pour que son enseignement soit efficace, l'oral doit s'inscrire dans une pratique régulière, dans une progression afin que, par la récurrence des situations, les élèves puissent s'appuyer sur les critères élaborés lors des échanges précédents pour construire leurs discours.

[Ressources
d'accompagnement
des programmes sur le
langage oral](#)



En fin de cycle 2, l'élève qui a une maîtrise satisfaisante des attendus du socle parvient à :

- écouter pour les comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte ;
- pratiquer avec efficacité trois formes de discours attendues : raconter, décrire, expliquer ;
- participer avec pertinence (en adoptant les règles usuelles de la conversation, en restant dans le propos) à un échange : questionner, répondre à une interpellation, exprimer une position personnelle (accord ou désaccord, avis, point de vue, etc.), apporter un complément ;
- dire de mémoire un texte devant un auditoire (poème, courte scène, etc.).

DESCRIPTEUR

Participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément, etc.).

LA SITUATION D'ÉVALUATION PROPOSÉE : LE DÉBAT EN EMC

Le document proposé tente d'objectiver des critères d'évaluation d'un genre particulier d'oral scolaire : le débat réglé au cycle 2. Ce type d'oral recouvre par exemple les débats autour de la compréhension d'un texte, les débats en enseignement moral et civique, les confrontations à propos d'une recherche en mathématiques ou en sciences.

De nombreuses compétences sont sollicitées dans ce type de situation. En plus des compétences socio-affectives et relationnelles (oser s'exprimer mais aussi respecter la pluralité des opinions), l'élève doit mobiliser des compétences langagières (qualité de l'articulation, placement de la voix, cohérence du propos et pertinence des moyens choisis -vocabulaire, correction syntaxique, etc.), culturelles (parler différemment en fonction du contexte, mobiliser un registre de langage approprié) et intellectuelles (argumenter, agencer ses idées, les hiérarchiser, etc.).

C'est pourquoi, la prise de parole en grand groupe reste un obstacle pour certains élèves quand d'autres tentent de s'accaparer le temps de parole ; cette activité nécessite donc la mise en place par l'enseignant d'un cadre rigoureux pour les échanges afin que les élèves se sentent en sécurité et osent parler en public sur des sujets parfois difficiles.

En incitant les élèves, en amont des débats, à mettre par écrit leurs arguments, à les exemplifier, l'enseignant les aidera à se projeter dans les échanges. Puis, afin de rendre explicites les apprentissages, ces séances d'oral donneront lieu à des écrits synthétisant les apprentissages réalisés lors des échanges sous la forme de retours réflexifs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En classe, évaluer tous les élèves en même temps dans une situation d'oral ne paraît pas réaliste. L'enseignant doit en effet être en capacité de distribuer la parole, être attentif au contenu des échanges, veiller au respect du cadre, gérer le temps, ce qui mobilise une part importante de son attention.

Retrouvez Éduscol sur



Afin de favoriser l'observation du professeur sur l'objet d'apprentissage, différentes dispositions sont envisageables comme :

- à chaque séance, centrer son observation sur quelques élèves en particulier ;
- à chaque séance, ne sélectionner que certains items de la grille d'évaluation jointe ;
- séparer la classe en deux, en confiant, à un groupe d'élèves, l'observation de la mobilisation des critères de réussite ;
- confier à un(e) élève l'animation du débat (distribution de la parole, gestion du temps, etc.).

Critères d'évaluation

Parce qu'il ne laisse pas de traces, qu'il est éphémère, **sauf à être enregistré et réécouté**, le langage oral reste difficile à évaluer en raison des nombreux paramètres à prendre en compte aussi bien en production qu'en réception : règles d'échanges dans la prise de parole, qualité de l'expression, participation argumentée.

Débat autour d'un dilemme moral en classe de CE2

Voir la vidéo : « [Débat autour d'un dilemme moral](#) »

Grille d'évaluation EMC

[Grille d'observation et d'évaluation en langage oral/ EMC](#)

Grille d'évaluation vierge

[Grille d'évaluation de l'attendu du socle « Participer avec pertinence à un échange »](#)

Cette grille d'évaluation est destinée aussi bien à l'usage de l'enseignant qu'à celui de l'élève afin de rendre lisibles les apprentissages conduits.